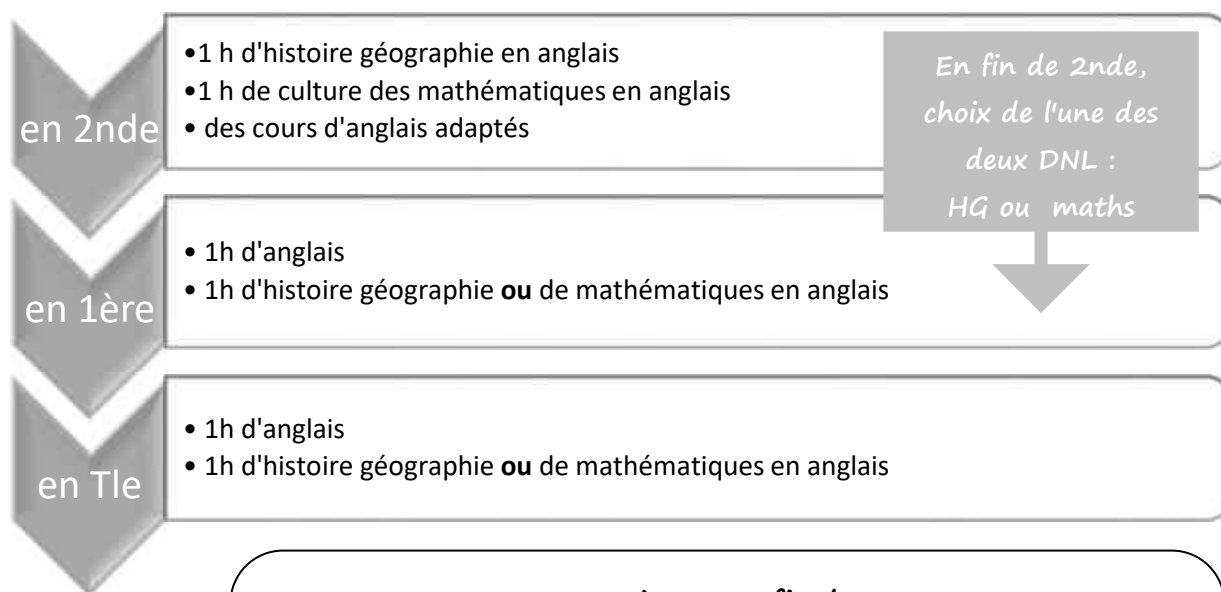


La Section Européenne Anglais

Lycée Jean Aicard - Hyères

*De la seconde à la terminale,
l'option s'adresse à tous les élèves de la voie
générale et technologique*

. L'intégration en section européenne a lieu en lien avec la procédure d'affectation classique mais complétée par une **sélection** sur dossier (rédigé en fin de 3^{ème})
. Elle suppose un engagement à suivre l'option pendant les **3 années** du lycée !



L'examen final

- * L'épreuve est évaluée à l'oral comme une option : seuls les points au-dessus de 10 sont retenus.
- * La mention « européenne » est portée sur le Baccalauréat en obtenant au minimum 12/20 à l'épreuve d'anglais de contrôle continu et au moins 10/20 à l'épreuve spécifique orale de DNL.

→ Cette mention est appréciée dans les universités à l'étranger et les dossiers d'entrée en classes préparatoires.

Une façon originale de travailler !

- . Des cours entièrement en anglais pour renforcer ses capacités à l'oral en anglais
- . Des méthodes pédagogiques qui permettent de privilégier l'oral : débats, exposés, jeux pédagogiques, etc.
- . Des contenus qui permettent aussi de renforcer les connaissances en histoire-géographie et en mathématiques

Une ouverture vers l'Europe et le monde

- . Un voyage scolaire pour toute la classe en 2^{nde} : en Angleterre en 2019,
- . Une intégration à l'Europe : participation à un programme Erasmus + avec 7 autres pays européens de 2017 à 2020, un échange avec le Danemark en 2019-20
- . Une ouverture sur les universités prestigieuses Oxford, Cambridge, MIT, Harvard

